



District de Maine et Loire de Football

COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N°8 – SAISON 2019/2020

Réunion du :	29/06/2020
Présidence :	RIBRAULT Guy
Présents :	AUGEREAU Jean-Baptiste, BARLIER Cyril, BELLARD Jean-Michel, CHARBONNIER Jacques, COIFFARD Albert CORNEC Sébastien, DEVID Serge, DOGUET Richard, GASTINEAU Jack, HAMARD Jacques, LANDEAU Geneviève, MANCEAU Fabienne, MERLET Xavier, PAQUEREAU Gérard, PERROT Michel, SALMON Éric et SARRAZIN Fabrice
Excusés :	FOUCHER Philippe, LEROY Pierre

Sans remarque, le P.V. N°7 du Comité de Direction du 09/05/2020 est approuvé.

1. FFF et LFPL

• Retour sur les récentes réunions FFF et Ligue.

- **FFF** : Guy RIBRAULT fait un retour sur sa participation à l'Assemblée Fédérale qui s'est tenue en visioconférence le vendredi 26 juin.

Les 2 points principaux ont été :

- Le vote du renouvellement de la convention FFF/LFP (reconduite à 82 %).
- Le compte-rendu (conformément à l'article 3) des décisions prises par le COMEX en lien avec la crise sanitaire :
 - PV du 25/03 : suspension des compétitions
 - PV du 03/04 : décision de ne pas avoir de saison blanche et de définir des règles communes sur l'ensemble du territoire
 - PV du 16/04 : arrêt définitif des compétitions amateurs à la date du 16/03 (avec ratio si nécessaire) avec une seule descente par groupe et les montées initialement prévues.

Le Président LE GRAET a souligné l'impossibilité de prendre des décisions qui plaisent à tout le monde étant donné l'extrême complexité provoquée par cette situation. Il a cependant noté que le travail d'ensemble a été bon et conforté par les décisions de justice qui ont pu suivre en raison des recours.

- **LFPL** :
Guy RIBRAULT fait un retour sur les réunions de travail auxquelles il a participé :
 - Répartition des fonds ANS (Agence Nationale du sport) : 15 000 € pour le 49.
 - Modification aux règlements officiels
 - Compétitions régionales

2. Vie du District

• La gestion de cette période et ses conséquences au niveau District

- Fonds de solidarité FFF/Ligues/Districts : Gérard PAQUEREAU réprecise la procédure qui prévoit la participation du District à hauteur d'1 € par licencié.

- Outre cette opération nationale, le Bureau du District 49 a décidé une autre opération de soutien aux clubs 49 qui s'élèvera également à 1 € par licencié, sous la forme de la participation à des achats des clubs auprès de notre Partenaire Intersport Angers-Cholet.

Ces 2 opérations entraînent une charge exceptionnelle de 75 000 € qui va être provisionnée sur la saison 2019/2020.

- **Commissions 2020/2021**

- Le CODIR procède à l'état des lieux et valide les compositions proposées à ce jour.
- Le CODIR reconduit le principe de prise en charge du montant de la licence de membre individuel pour ses membres de commissions.

- **Début de saison envisagé**

- La période des engagements est ouverte, jusqu'au 17 juillet pour la plupart des compétitions, et jusqu'à début septembre pour certaines catégories ou divisions. Le document d'informations a été adressé aux clubs ce jour.
- Guy RIBRAULT présente le projet de calendrier des Seniors M (en attente de validation par le CODIR LFPL du 07/07/20).
- Foot animation : Jean-Michel BELLARD rappelle les grandes lignes du début de saison : rentrée du foot, réunions de secteurs, formation etc. (voir PV de bureau N°15 du 23 juin).
- Foot des jeunes : La commission est en attente des dates de démarrage en provenance de la LFPL. Xavier MERLET évoque le championnat U14 et le souhait de le pérenniser. Il soumet l'idée de créer une coupe en U14. Le sujet sera approfondi.

- **Assemblée Générale du District – 06.11.2020**

Un groupe de travail sera mis en place ultérieurement pour la préparation de l'AG et des divers sujets à traiter (arbitrage, championnats, etc..) en dehors des parties statutaires :

- CR moral et financier
- Election du Comité de direction pour la mandature 2020/2024
- Election des délégués de clubs

- **Fibre optique**

Jean-Baptiste AUGEREAU fait un compte-rendu sur les travaux de déploiement de la fibre et de la mise en service du Sharepoint (plateforme collective accessible à distance) et Ondrive pour les dossiers personnels des salariés (es).

- **CD Féminine**

A la demande de la Commission Féminine le CODIR a renouvelé pour la saison 2020-2021 la possibilité d'engager plus d'une équipe en entente dans la même catégorie afin de permettre aux jeunes filles d'évoluer à leur niveau (dérogation à l'article 39 bis) pour la saison 2020/2021.

Le CODIR valide cette demande.

3. Questions diverses

- Demande d'arbitre honoraire pour Romain GERNIGON, le CODIR donne un avis favorable et en fera la demande à la LFPL.

Prochaines réunions :

☞ Bureau : mardi 25 août 2020

☞ Comité de Direction : lundi 7 septembre 2020

Le Président	La Secrétaire
M. RIBRAULT Guy	Mme LANDEAU Geneviève

